

Les migrations des jeunes, le travail et les formes d'emploi : le cas des immigrants sierra-léonais à Conakry, République de Guinée

Youth migration, work and forms of employment: the case of Sierra Leonean immigrants in Conakry, Republic of Guinea

DIALLO Mamadou Sounoussy

Enseignant chercheur

Département de Sociologie

Université Général Lansana CONTE de Sonfonia-Conakry

Laboratoire d'Analyse Socio-Anthropologique de Guinée (LASAG)

République de Guinée

sounoussydiallo80@gmail.com

Date de soumission : 05/01/2023

Date d'acceptation : 22/02/2024

Pour citer cet article :

DIALLO. M. S. (2024) « Les migrations des jeunes, le travail et les formes d'emploi : le cas des immigrants sierra-léonais à Conakry, République de Guinée », Revue Internationale du chercheur « Volume 5 : Numéro 1 » pp : 413- 437.

Résumé

La migration est un phénomène complexe et structurel chez les populations Ouest-africaines en particulier chez les plus jeunes. La Guinée pays membre de cet espace est connue comme un pays de départ que de destination ne se dérobe pas de cette réalité ci-dessus décrite. Elle a 164733 d'étrangers résidents dont 36000 sierra-léonais. Ces immigrés de travail exercent essentiellement dans l'informel (INS, 2014). La présente contribution a pour objectifs de décrire : les déterminants et les choix d'immigrer en Guinée, les enjeux liés à l'insertion professionnelle de ces immigrés et l'impact socioéconomique de cette immigration de travail. L'étude a été conduite auprès de 28 travailleurs migrants sierra-léonais à Conakry qui ont été soumis à des entretiens qualitatifs. Il en ressort que les migrants travailleurs interrogés sont jeunes, voire très jeunes. Ils sont en Guinée pour rechercher un avenir professionnel et économique pour eux et leurs familles. Cependant, la plupart sont dans des sous-emplois ou sans emploi. Toutefois, les politiques d'intégration sous régionale et l'hospitalité traditionnelle des guinéens leur offrent des larges opportunités.

Mots clés : Migrations ; jeunes ; travail ; Sierra-léonais ; Conakry

Abstract

West Africa is this whole where migrations are part of the history, culture and daily life of peoples. These migratory flows contribute to a large extent to the strengthening of regional integration in the ECOWAS space (Devillard, Bacchi and Noack, 2016). Thus, and as noted by Hathie et al. (2015), with a geopolitical environment marked by a restriction of international migratory movements subject to the possibilities of emigration, African youth are forced to renounce international emigration and seek to integrate as much as possible into the local labor market.

Guinea is known as a country of departure than a country of destination. However, 164,733 foreigners reside in Guinea and 38% of these foreigners reside in Conakry. Among them, (36,000) are Sierra Leoneans and mainly occur in the informal sector (INS, 2014). The income earned there is transferred to their country of origin and represents an effective way for them to improve their living conditions.

The study will use the mixed methodological approach by seeking to describe the determinants and their choice to immigrate to Guinea; the issues related to their professional integration and the socio-economic impact of this labor immigration.

Keywords: Migrations, young people, work, Sierra Leoneans, Conakry,

Introduction

Les pays de l'Afrique de l'Ouest ont été, tout au long de leur histoire des pays d'émigration. Des vagues successives ont quitté cette région de l'Afrique pour d'autres régions du monde. Ces mouvements migratoires qui ont contribué de façon décisive à la configuration des sociétés. C'est pourquoi, UCW (2011, p.5) écrit, en Afrique de l'Ouest, la question de la migration interne mobilise de plus en plus les décideurs. Cependant, le corpus de données systématiques disponibles actuellement n'est pas assez complet pour permettre de définir plus précisément les répercussions sociales de cette migration pour les populations vulnérables, et plus spécialement les enfants et les jeunes. La fragmentation des données sur la migration gêne considérablement les efforts d'élaboration et de ciblage de politiques adaptées dans les pays africains au Sud du Sahara.

La migration constitue aujourd'hui l'un des aspects les plus marquants de la dynamique sociodémographique de la plupart des pays en développement. C'est d'ailleurs une dimension qui domine la géopolitique actuelle d'une part entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord et d'autre part entre l'Afrique et les pays occidentaux. Les flux migratoires irréguliers intenses des africains vers les pays occidentaux de ces dernières années polarisent toutes les attentions. Dans la sous-région Ouest-africain, les pays du Sahel tels que le Burkina Faso ou le Mali constituent des zones d'émigration vers les pays du bassin côtier tels que la Côte d'Ivoire ou le Sénégal (Epiney, 2008, p14). Pour cet auteur, les émigrants sont attirés vers ces zones depuis l'époque coloniale en raison des possibilités d'emploi dans l'agriculture d'exportation (arachide, cacao, café, etc.) auquel s'ajoute l'attrait économique des villes portuaires. De même, les zones côtières des pays du golfe de Guinée attirent aussi les migrants pour leur richesse en produits halieutiques. D'ailleurs, de nombreux sierra-léonais pratiquent cette activité le long des côtes guinéennes. C'est dans ce contexte que, Toto (2003, p.83) écrit que quatre migrations sur cinq pour les individus de quinze ans et plus s'effectuaient entre pays africains entre 1988 et 1993. Ces données sont soutenues par les travaux de A. S. Fall et R. Cissé (2007, p.2-19). Cependant, en observant les tendances des départs migratoires irréguliers, on convient avec M.S. Diallo (2022, p.15) que les pays africains sont devenus de simples lieux de transit des migrants subsahariens en route pour l'Europe. C'est selon P. D. Fall (2007, p.1) la demande de mobilité observée dans la sous-région ouest-africaine contraste nettement avec les multiples obstacles à la libre circulation des hommes et le rejet de l'autre qui sont devenus la règle. Pour le même auteur, de telles

pratiques ont considérablement modifié le schéma migratoire classique et favorisé une nouvelle configuration du champ migratoire.

Ainsi, parmi les migrants, la majorité si non d'ailleurs tous les migrants émigrent pour trouver un travail rémunérateur auquel, ils n'ont pas accès chez eux. En 2019, l'OIT estimait à 169 millions le nombre de travailleurs migrants internationaux dans le monde, soit près de 5 % de la population active mondiale.

La Guinée est aujourd'hui doublement interpellée par cette question : pays d'accueil pour un nombre important de travailleurs migrants des pays limitrophes et de certains africains, ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest devenu au cours des dernières décennies un pays de forte émigration de sa population active et en particulier des plus qualifiés de ses travailleurs.

Au regard de la position de la Guinée parmi les pays demandeurs d'asile en Europe, elle est vue par les chercheurs et les observateurs comme un grand pays de d'émigration que d'immigration. Ainsi, on peut s'interroger sur comment la Guinée pays d'émigration à tendance à devenir pays d'immigration ? Puis comment ces immigrés arrivent-ils à s'insérer dans la société guinéenne déjà confrontée à une crise d'emploi ? Ensuite, comment et à quel degré les politiques d'intégration sous-régionale permettent aux immigrés de vivre dans une parfaite harmonie dans un pays d'accueil ?

Depuis quelques années, les migrations de guinéennes vers l'Europe notamment dans sa forme irrégulière, polarisent les attentions et fait oublier que le pays accueil bien des étrangers. Pour saisir cette nouvelle tendance migratoire, nous sommes partis d'une revue critique de la littérature sur le sujet. A cette revue critique, nous avons fait une enquête exploratoire pour mieux saisir la problématique étudiée. Plusieurs auteurs ont abordé la question des migrations plus particulièrement les migration Sud-Sud, la migration de travail et les formes d'emplois des immigrés. Pour Gilbert (2007, p.2), les difficultés ou les facilités, pour les jeunes, de s'insérer professionnellement pourrait être en lien avec le fait qu'ils aient migré ou non. Rester ou migrer, deviennent des questions qui taraudent les esprits des jeunes subsahariens. Dès lors, les candidats à la migration tiennent la pauvreté qui se caractérise par la précarité de l'habitat ainsi que les difficultés d'assurer leur subsistance quotidienne comme déterminant principal de leur départ (Ngom, 2020, p.104). De même, il ajoute que les difficultés liés à l'emploi des jeunes, la détérioration du tissu économique et social (...) depuis plusieurs années a eu des conséquences considérables sur les conditions de vie des familles en milieu rural, laissant peu d'alternatives aux individus qui sont dès lors contraints d'émigrer en ville en vue de trouver de meilleures sources de revenus. Cependant, dans les

centres urbains la pauvreté est galopante et les possibilités d'y sortir sont très limitées. Selon H. Dia (2007), il est ainsi indéniable que l'argent ou disons le revenu de la migration soulage les familles dans leur vie quotidienne. Effectivement pour soulager leurs familles, plusieurs nationalités Ouest-africaines provenant principalement de ces pays limitrophes (Sierra-Léone, Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Libéria) se retrouvent en Guinée particulièrement à Conakry. En raison, de son ouverture opérée au lendemain du 3 avril 1984 puis de son potentiel économique peut exploiter et de par sa stabilité, la Guinée est bien une destination pour certains citoyens africains et/ou d'ailleurs notamment les plus jeunes. C'est pourquoi, après l'éclatement de la guerre civile en Sierra-Léone, la Guinée a accueilli de nombreux réfugiés sierra-léonais et libériens. Selon les estimations des organisations internationales d'aide humanitaire, la Guinée accueille 400000 réfugiés composés de 296.000 sierra-léonais et 122.000 libériens¹. Cependant, comme l'ont écrit V. Petit et A. Baldé (2017), la question de la mesure et des statistique migratoires n'est une question anodine au regard des enjeux politiques et sociétaux soulevés.

A partir de Conakry, plusieurs réfugiés ont réussi à entreprendre une autre émigration vers les pays développés cela grâce aux programmes d'accueil de réfugiés africains par ces pays (H. Simon-Lorière, 2012, pp. 47-63). Cependant, ceux qui ont réussi leur intégration parfaite ont opté pour leur installation temporaire ou définitive à Conakry et dans les grandes villes de l'intérieur du pays, plus particulièrement dans les villes de la région de la Basse Guinée.

La présente contribution a pour objectif de : décrire les déterminants et leur choix d'immigrer en Guinée, les enjeux liés à l'insertion professionnelle et l'impact socioéconomique de cette immigration de travail des sierra-léonais en Guinée. Plus spécifiquement, la présente étude vise à : fournir des informations permettant de caractériser la migration de travail à destination de la Guinée ; analyser le cadre politique, législatif et institutionnel de la migration de travail en Guinée.

Pour aborder ce sujet, le cheminement suivant a été adopté : une introduction, la méthodologie utilisée, les résultats et les discussions. Une conclusion suivie d'une référence bibliographique est venue achevée le travail.

¹© Agence de presse internationale catholique (apic), 12.02.2001 disponible sur <https://www.cath.ch/newsf/guinee-afflux-massif-de-refugies-sierra-leonais-et-liberiens-a-conakry>

1. Méthodologie

Pour réaliser cette étude, plusieurs techniques de collecte de données ont été utilisées : recherche documentaire, exploitation des bases de données existantes, entretiens individuels, enquêtes par questionnaires et discussions de groupe. La phase exploratoire a commencé par une revue et une analyse documentaire (conventions internationales, textes législatifs et réglementaires, rapports, articles de presse et de revue scientifique, mémoires et thèses, des rapports etc.) portant sur les migrations en général et les migrations de travail en particulier. Trois bases de données ont été utilisées pour analyser les données liées à l'immigration de travail des sierra-léonais à Conakry. Il s'agit du troisième recensement général de la population et de l'habitat de 2014 réalisé par l'Institut National de la Statistique en 2014. Le profil migratoire de la Guinée réalisé par l'OIM en 2020 ainsi que d'autres rapports de la même organisation. Les deux premières bases constituent, les principales sources de données statistiques fournissant des informations sur la migration en Guinée.

Une série d'entretiens individuels ont été réalisés auprès des ressortissants sierra-léonais identifiés à cet effet ainsi qu'auprès de personnes ressources intervenant dans le domaine de la migration et du travail en Guinée. Au total, 28 entretiens individuels ont été menés et un entretien de groupe a été réalisé avec les ressortissants sierra-léonais évoluant dans l'informel. Ces entretiens ont permis de comprendre les modes de vie, les secteurs d'activités dans lesquels exercent ces ressortissants.

2. Résultats et discussions

Le marché de travail guinéen a subi les effets du Trans-nationalisme, à l'instar des Etats engagés dans les vastes ensembles d'intégration régionale et sous régionale. En ce début du XXI^e siècle, le marché du travail est caractérisé par le transnationalisme et une faible capacité des populations du Sud à répondre aux besoins de la concurrence internationale.

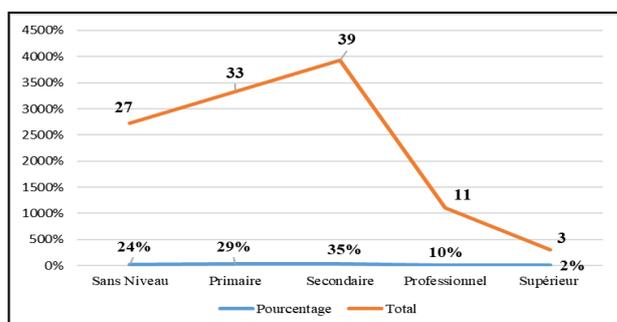
2.1. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs migrants Sierra-Léone

Cette section, traite des caractéristiques sociodémographiques des migrants travailleurs sierra-léonais à Conakry. Ces caractéristiques (âge, statut matrimonial, niveau de formation et situation socio-professionnelle). Ceci a permis de comprendre les profils actuels des travailleurs migrants et les problématiques qui en résultent. Ainsi, l'âge des travailleurs migrants d'origine sierra-léonaise interviewés sont des personnes dont l'âge est compris entre 17 et 45 ans ou plus. Avec un âge moyen des enquêtés situé dans les 25 ans. Ils forment un plus de 65% des enquêtés. Cet âge est suivi de ceux des migrants travailleurs situés dans la

catégorie des mineurs (17 ans). Donc ces données montrent que les migrants de manière générale et les travailleurs migrants en particulier sont constitués des plus jeunes.

Concernant la situation matrimoniale des enquêtés, près de 75% des enquêtés indiquent être célibataires, 15% en union libre, 7% indiquent être mariés mais que leurs épouses et leurs enfants sont restés au pays d'origine la Sierra-Léone. Ils justifient le fait d'avoir laissé leurs familles dans leur pays par le fait que le niveau et la qualité de l'éducation en Guinée ne sont pas à jour ou ne sont pas de meilleure qualité. Le cursus est long et le curricula est en désarticulation avec le marché du travail surtout dans ce contexte d'intégration et de mondialisation où la concurrence ne laisse aucune chance aux canards boiteux. Parmi les enquêtés, seulement 7% des mariés, 2/3 sont mariés à une guinéenne ou à un guinéen. Cette situation est soutenue par les enquêtés qui indiquent que la mixité du mariage entre guinéens et sierra-léonais s'explique par l'histoire et la sociologie. Les deux pays et les deux peuples partagent des frontières et des valeurs socioculturelles et historiques identiques. La Guinée partage avec la Sierra-Léone la plus grande partie de ses frontières (Forécariah, Kindia, Mamou, Faranah, Kissidougou et Guéckédou etc.). Ces réalités naturelles, socioculturelles et économiques très identiques constituent un véritable trait d'union entre les deux pays. Dans les préfectures de (Forécariah, Kindia, Mamou, Kissidougou, Guéckédou et Macenta) du côté de la Guinée et les localités de (Kambia, Sefadu, Kabala etc.) du côté de la Sierra-Léone, se partagent à peu près les mêmes groupes ethniques : *Sousous*, *Timinés*, *Djallonkés*, *Kouranké*, *Kissi*, et parfois les *Kono* de Lola et les mêmes valeurs culturelles. S'agissant du niveau de formation des enquêtés, il ressemble à celui décrit par (A. Diallo et ICMC Europe, 2018, p.9) ; pour eux, le niveau de formation des travailleurs migrants touche tous les niveaux de formation (école primaire, secondaire, supérieur et école professionnelle). Dans cette étude, cette variable se présente comme le montre ce graphique ci-dessus :

Graphique 1 : Répartition des enquêtés par niveau d'instruction



Source : Auteur, 2023

Il ressort donc de ce graphique que le niveau de formation détermine très souvent la volonté d'émigrer. Ce graphique ci-dessus montre que dans ce pays, plus les gens ont un niveau de formation élevé moins ils émigrent. Pour A. Diallo et ICMC Europe (2018, p.9), cette situation résulte du fait que la plupart d'entre eux ont souvent du travail dans leur pays d'origine. A ce propos, un enquêté soutient que les pays anglophones mettent en avant la formation professionnelle que celle supérieure ; d'ailleurs cette dernière n'est pas offerte gratuitement aux jeunes gens sierra-léonais. Plutôt, l'enseignement supérieur dans ce pays reste payant. Cependant, celui professionnel est offert gratuitement car c'est lui qui produit les techniciens et les professionnels prêt à être employés. Ce qui traduit l'importance que l'Etat guinéen devrait donner à la formation professionnelle dans sa politique d'employabilité et d'autonomisation des jeunes. D'ailleurs, au regard du constat lié au chômage et au sous-emploi qui frappent les jeunes guinéens, il s'impose une nécessité de changement de paradigme '*formation-emploi*'. Selon la littérature, l'inadéquation entre '*formation-emploi*' entraînant le chômage massif des jeunes gens explique l'émigration massive et irrégulière des jeunes africains au Sud du Sahara dont les guinéens vers les pays occidentaux.

2.2. Les migrations de travail à destination de la Guinée et ses déterminants

Les migrations sont une forme de réponse aux nécessités socio-économiques, politiques et écologiques. De ce fait, les migrations traduisent également des stratégies communautaires d'adaptation et de survie. Les pays de l'Afrique de l'Ouest, constituent donc un véritable bastion de mobilité compte tenu de plusieurs facteurs notamment l'instabilité politique, la précarité des ressources naturelles, de la faiblesse des revenus et les conflits ethnico-politiques (S. Soumaré, 2011, p.10). Dans ces travaux, M.S. Diallo (2022, pp.189-195) ajoute que la corruption, l'ethnicité, le régionalisme constituent un frein à l'employabilité jeune et facteur incitateur au départ migratoire. La Sierra-Léone, petit pays de l'Afrique de l'Ouest de 71740 km² et d'une population totale estimée à 8 908 040 hbts² pour une densité de 124 hab./km² a traversé une longue et cruelle guerre civile³ qui a porté un énorme coup sur

² Sierra Leone | Culture, History, & People | Britannica » [archive], sur www.britannica.com (consulté le 7 avril 2023)

³ La guerre civile de Sierra Leone se déroula de mars 1991 au 18 janvier 2002. Cette guerre avait pour principal but le contrôle des zones diamantifères du pays. Elle causa la mort de 100 000 à 200 000 personnes, et le déplacement de plus de deux millions (ce qui représente le tiers de la population de l'époque). En outre, de nombreuses mutilations eurent lieu, ainsi que l'emploi massif d'enfants soldats. Le groupe sud-africain De Beers y eut un rôle très controversé, puisqu'il fut le premier acheteur de ces diamants, vendus clandestinement au Liberia voisin. L'Afrique du Sud garde aussi une autre influence, celle du déploiement de ses forces armées privées sur le territoire sierra-léonais, afin de sécuriser les régions diamantifères. Le 2 juin 1997, 20 hommes du commando de Montfort (commandos marine français) sont envoyés sur place pour évacuer près d'un millier de personnes de 21 nationalités différentes. Ces personnes seront rapatriées sur l'avis de Jean Moulin et la FS Germinial, et débarquées à Conakry, en Guinée.

son économie et sur sa société. L'un des impacts de cette guerre civile, c'est la formation d'important mouvements de réfugiés qui se sont dispersés vers les différents pays dits ' *ilots de paix* ' de la sous-région. Parmi ces pays y figurait bien la Guinée. Elle a accueilli les réfugiés venants de la Sierra-Léone, du Libéria (H. Simon-Lorière, 2012) et même ceux de la Côte d'Ivoire en guerre. Quelques années après la guerre, les ressortissants de ce pays ont toujours continué à fréquenter la Guinée à la recherche de conditions meilleures pour leur famille.

A propos de ces facteurs qui expliquent l'émigration, plusieurs théories ont tenté d'apporter la réponse aux questionnement soulevés. Ces théories sont partagées entre les approches classiques (théories micro des théories macro). Pour P.J. Boyle (1998, p.58), on peut affirmer que les théories macro comprenant les (théories néoclassiques, théorie du système-monde) sont des approches conceptuelles déterministes, puisqu'elles minimisent le rôle de l'individu dans la prise de décision de migrer : elles prétendent que la migration est quasiment une réponse inévitable et rationnelle à une situation socio-économique particulière. Les théories micro, quant à elles, relèvent d'une approche qui met en exergue l'individualité du migrant dont les actions ne sont pas complètement déterminées par l'environnement structurel dans lequel il s'inscrit. Bien au contraire, le migrant, selon ces approches individualistes, garde une certaine marge de manœuvre dans sa prise de décision de migrer ou de rester. Dans cette perspective, les forces macrostructurelles ne sont donc pas les seuls éléments déterminants de l'émigration.

Les théories des migrations élaborées dans la seconde moitié du 20ème siècle contiennent les axiomes de base du modèle *Push-Pull* (Lee 1966 cité par M.S. Diallo, 2022, p24). Ce modèle postule qu'une personne qui décide de migrer ou de rester le fait à la fois en raison de facteurs répulsifs (*Push*) et de facteurs attractifs (*Pull*) dans les zones de départ et d'arrivée. Les facteurs répulsifs sont principalement le chômage, les bas salaires, l'instabilité politique, un système de santé et d'éducation défaillant, un manque de liberté (presse, d'opinion, choix, religion, etc.), les guerres ou encore les catastrophes naturelles. Les facteurs attractifs présentent les caractéristiques inverses.

Ainsi, à part les facteurs *push-pull* de la société de départ et d'arrivée, l'individu prend également en compte les obstacles à la migration, tels que les barrières physiques, psychologiques ou administratives. Il considère aussi des facteurs qui lui sont propres, tels que son dynamisme et sa perception du risque, éléments qui varient selon ses moyens financiers, son âge, sa classe sociale, sa personnalité, etc.

Les déterminants de la fuite des cerveaux et de la main d'œuvre active sont à la fois économiques, sociaux, culturels et politiques. Les pays comme la Sierra-Léon ont connu à la fin du siècle dernier une guerre civile et une instabilité politique créée par des coups d'Etat en répétition. L'autre aspect de ces crises institutionnelles en répétitions est foncièrement lié au changement unilatéral des constitutions, les pratiques d'exclusion d'une partie de la population ou du territoire national (région). Tous ces éléments réunis, ont poussé les armées de ces pays à quitter leur champ traditionnel qui est celui d'assurer la défense et l'intégrité territoriale de l'Etat pour investir le champ politique. D'où la sous-région ouest africain a été le théâtre de coup d'Etat et de contre coup d'Etat⁴. Dans cette région, l'armée a eu la gâchette facile pour renverser les gouvernements démocratiquement élus. Même si parfois, ces gouvernements élus procèdent à des coups-d'Etat constitutionnels. Souvent les chefs d'Etat élus pour deux mandats tentent de se maintenir à vie au pouvoir.

A ces déterminants, il faut ajouter la médiocrité de la gouvernance caractérisée par une corruption à grande échelle. D'ailleurs, dans les premiers discours des nouveaux maîtres issus de la prise de pouvoir par la force dans les pays de cette région, les mettent en avant la corruption, la malgouvernance, la gabegie, l'ethnocentrisme, le régionalisme, l'intégrité du territoire, la violence meurtrière des pouvoirs publics sur les civils etc. pour justifier leur action. Parfois, ils vont jusqu'à qualifier cet acte de salut public. Or, un coup d'Etat quel que soit sa forme reste et demeure un frein au développement et à la croissance économique. Il crée un climat de méfiance des cadres, des OSC et des partenaires au développement. Les autorités '*usurpateurs de pouvoir*' sont souvent hostiles à toute critique. Cet état de fait, favorise inéluctablement des départs migratoires car ces nouvelles autorités confondent « *la transition à une absence de l'Etat de droit. Pour bon nombre d'entre eux, c'est une période où tout est permis* » conclut un observateur. Donc, cette méfiance des-uns et des autres surtout la fuite ou l'exile des citoyens les plus formés, les plus critiques et réfléchis mais aussi les plus actifs. La conséquence de tout cela demeure l'accentuation du retard socioéconomique et politique du pays.

⁴ La Guinée, le Mali et le Burkina-Faso connaissent ces 10 dernières années des coups-d 'Etat en répétition. Ces mutineries dans ces trois pays débouchent souvent sur le vide constitutionnel et achoppent la marche vers le développement des Etats souvent parmi les plus pauvres dans le monde.

2.3. La politique d'intégration des travailleurs étrangers en Guinée

Les questions d'intégration des travailleurs migrants est un sujet d'actualité tant dans les migrations internes qu'internationales. Dans les pays en développement dont les actifs socioéconomiques bougent (émigrent ou immigrer) de façon permanente, il se pose dans ces pays la problématique d'emploi pour les travailleurs nationaux. Dès lors, ces pays ont du mal à contenir les demandes d'emploi de la masse importante des travailleurs. La Guinée n'est pas en marge de cette réalité. Elle connaît une évolution du taux de chômage estimé par l'INS (2021, p.41) à 4,8%. Cependant, Conakry la capitale enregistre le taux le plus élevé de chômeurs du pays 14,1%. Ce déficit national d'employabilité explique largement la problématique d'offre d'emploi aux étrangers. Cette difficulté n'est pas spécifique à la Guinée. Le chômage et le sous-emploi demeurent l'une des caractéristiques des Etats membre de la CEDEAO. C'est dans cette dynamique, que les questions touchant à l'intégration du marché du travail et à la libre circulation des travailleurs à travers les Etats membres ont été explicitement abordées dans le contexte du processus d'intégration régionale de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, et plus spécifiquement de la CEDEAO (Ba et Fall, 2006, p.3). D'ailleurs, bien avant la CEDEAO avait depuis 1979 c'est-à-dire quatre ans après sa création formulée lors d'une rencontre à Dakar un Protocoles Relatif à la Libre Circulation des Personnes et au Droit de résidence et d'Etablissement⁵. L'esprit de ce protocole était de faire de l'intégration une véritable réalité. Cependant, la non-application des protocoles est généralement constatée. Les données précises permettant de formuler une politique claire sont inexistantes ou non-adaptés. Les politiques existantes et les pratiques courantes sont rarement ou non adaptées aux conditions réelles des migrations de main d'œuvre et au marché du travail. D'où ces travailleurs immigrants qui végètent ou se lancent dans des activités interdites (bandes de délinquants urbains, consommation et vente de stupéfiants, prostitution etc.)

2.3.1. La gestion de la migration de travail en Guinée

En Guinée, l'accès au marché du travail national par les étrangers est autorisé par une loi de 1994⁶ et le Code de travail révisé de 2014⁷. Ces textes législatifs et réglementaires ont prévu des dispositions portant sur les travailleurs étrangers. Ainsi, ces textes ont prévu des

⁵ <https://www.migration-spccm.ne/sites/default/files/2021>

⁶ La Loi L/94/019/CTRN du 13 juin 1994 portant conditions d'entrée et de séjour des étrangers en République de Guinée

⁷ Titre trois, chapitre 1 et dans les articles 131.1 à 132.4 du code de travail de 2014,

dispositions pour embaucher un travailleur étranger, en provenance hors espace CEDEAO. Donc tous les travailleurs étrangers qui ne sont pas ressortissants des 15 pays de la CEDEAO, doivent demander et obtenir l'autorisation préalable du Service public d'emploi dans les conditions déterminées par un arrêté du ministre en charge de l'Emploi. Par exemple, le contrat d'un travailleur étranger ne peut dépasser quatre ans le renouvellement y compris. Il est aussi soumis au visa du service public d'emploi. A ces exigences, la législation du travail en Guinée ajoute que la délivrance d'un visa de séjour pour un travailleur étranger qui est subordonnée à l'obtention préalable d'un permis de travail délivré par le service public d'emploi⁸. La législation souple en faveur des ressortissants de la sous-région Ouest-africaine est un facteur important d'attraction et d'intégration. Ce qui fait d'ailleurs que l'Afrique de l'Ouest a toujours été caractérisée par une forte dynamique migratoire due aux conditions démographiques, du marché du travail et politiques plus ou moins favorables (Ba et Fall, 2006, p.3). A propos, un enquêté décrit l'hospitalité dont la Guinée et les guinéens ont à l'égard des étrangers qui y vivent :

« La Guinée est un pays qui fait preuve d'hospitalité en Afrique de l'Ouest où l'étranger est aimé et respecté au même titre qu'un citoyen de souche voire plus. C'est l'un des rares pays de la sous-région où l'étranger peut se promener et travailler librement mais aussi peut se sentir comme chez lui. Moi j'ai fait de nombreux pays de la sous-région où banalement l'étranger est ségrégué, discriminé et persécuté par les populations et même parfois par les agents de l'Etat notamment de la police et/ou de la gendarmerie. Dans ces pays, l'étranger subit trop de tort, d'humiliation et parfois même d'atteinte à la dignité. La Guinée tient cette distinction de sa sociologie ainsi que de son passé glorieux dans les luttes de libération de l'Afrique du joug colonial. C'est d'ailleurs l'un des pays de l'Afrique à accueillir, héberger et soutenir les héros des luttes d'indépendance en Afrique. C'est un bel exemple d'intégration sous régionale ».

Dans le cadre de l'intégration sous régionale, régionale et africaine, la Guinée a ratifié plusieurs conventions liées aux étrangers sur son territoire national. Théoriquement, ces conventions offrent plusieurs opportunités de séjour et de travail des étrangers en Guinée. L'OIM dans ses travaux sur la migration en Guinée : Profil migratoire National préparé par M. Verdeil (2020, pp.76-77) fait la synthèse des conventions de la CEDEAO et de l'Union Africaine ratifiées par le pays comme l'indique le tableau ci-dessous :

⁸ <https://www.invest.gov.gn/page/code-en-vigueur?onglet=code-du-travail>

Tableau 1 : Quelques conventions liées à la migration ratifiées par la Guinée

Conventions	Dispositions de la convention
Convention de l'Union africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, 1969	L'article 1 définit le réfugié de façon plus large que la Convention de Genève relative au statut de réfugié de 1951 ²⁴ : le terme de réfugié « s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité ». La Guinée a repris cette définition « large » dans la loi L/2000/012/AN adoptant et promulguant le statut des réfugiés en République de Guinée du 10 août 2000.
Protocole relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement (1979) et ses protocoles ultérieurs relatifs au droit de résidence et d'établissement et à la citoyenneté	Le protocole prévoit la mise en place de la libre circulation des personnes par étapes (droit d'entrée et abolition des visas, droit de résidence, droit d'établissement) sur une période maximale de quinze ans à compter de l'entrée en vigueur définitive du protocole.
Traité révisé de la CEDEAO, 1993	Le traité révisé rappelle que « les citoyens de la communauté ont le droit d'entrée, de résidence et d'établissement et les États membres s'engagent à reconnaître ces droits aux citoyens de la Communauté sur leurs territoires respectifs » (article 59).
Protocole A/P3/1/03 de la CEDEAO sur l'éducation et la formation, 2003	Les parties contractantes adhèrent au principe d'« assouplissement et suppression à terme des formalités d'immigration, afin de favoriser la libre circulation des étudiants et travailleurs dans la sous-région pour les besoins spécifiques des études, de l'enseignement et de la recherche, ainsi que d'autres activités liées à l'éducation et à la formation » (article 2)
Approche commune de la CEDEAO sur la migration, 2008	Le document met en avant six principes et un plan d'action pour chaque principe : 1) La libre circulation des personnes à l'intérieur de l'espace CEDEAO est une priorité fondamentale de la politique d'intégration des États membres de la CEDEAO ; 2) La migration légale vers les autres régions du monde participe au développement des États membres de la CEDEAO ; 3) La lutte contre le trafic des personnes est un impératif moral et humanitaire ; 4) La mise en cohérence des politiques ; 5) La protection des droits des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés ; 6) La prise en compte de la dimension de genre dans les politiques de migration.

Source : M. Verdeil (2020, pp.76-77)

A ces conventions s'ajoutent d'autres instruments internationaux placés sous l'égide de l'ONU. Ainsi, en 1990 l'Assemblée Générale des Nations Unies⁹ a adopté la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de

⁹ <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-convention-protection-rights-all-migrant-workers>

leur famille. Cette convention a donné le fondement juridique en vue d'élaborer une politique nationale et de son application concernant les travailleurs migrants et les membres de leur famille.

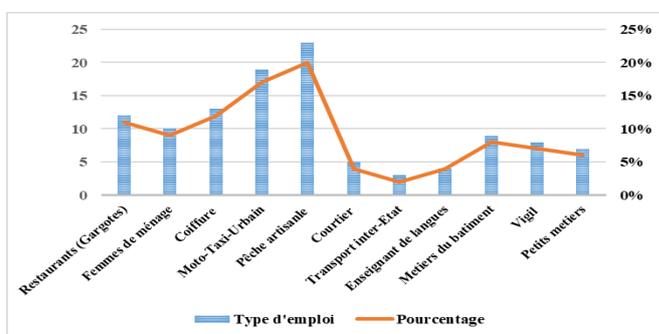
Dans l'ensemble, ces instruments juridiques offrent aux africains la facilité de la libre circulation et en particulier les Ouest-africains dans les différents espaces géopolitiques comme la CEDEAO. De même les ressortissants de cet espace, bénéficient par la même occasion d'une facilité d'intégration socioéconomique et professionnelle. Dans les faits, les autorités guinéennes et même les populations offrent aux étrangers la '*légendaire hospitalité guinéenne*'. Sur la base des dispositions de ces instruments juridiques internationaux (Ba et Fall, 2006, p.12) et sur les principes de bon voisinage ainsi que sur la base du partage des sociohistoriques, économiques et politiques, les Etats africains doivent coopérer et se consulter pour formuler une politique migratoire de main d'œuvre. Ils doivent aussi échanger des informations, fournir des informations aux migrants, procéder à leur retour méthodique et les aider à se réinsérer.

2.3.2. Le travail et les formes d'emploi des sierra-léonais en Guinée

Dans ces travaux, A.A.I. Adjibi (2023, p.3) écrit que depuis les siècles passés jusqu'à nos jours, l'emploi a toujours trôné parmi les pivots centraux des politiques nationales et des débats internationaux. A la recherche d'un avenir meilleur, les travailleurs migrants exceptés les travailleurs expatriés d'institutions internationales et/ou les multinationales n'ont souvent pas le choix. Dans un contexte migratoire de ces dernières années où les femmes et les jeunes constituent la majorité des populations migrantes, les risques d'exploitations de cette main d'œuvre souvent qualifiée de 'bon marché' par les employeurs des pays d'accueil sont inhérents. C'est dans ce sens que l'OIT¹⁰ soutient « *l'accélération de la mondialisation de l'économie a généré une augmentation du nombre de travailleurs migrants comme jamais auparavant. Le chômage et la pauvreté croissante ont amené de nombreux travailleurs dans les pays en développement à rechercher du travail ailleurs* ». Selon les données de la même organisation, il est estimé que 73% des migrants sont des travailleurs. Dans les pays industrialisés, la demande de main-d'œuvre, a augmenté. Donc comme le note le BIT (2017, p. 15), la migration de travailleurs hautement qualifiés peut être aussi bien temporaire que permanente, et de nombreux pays à revenu élevé se sont dotés de politiques visant à attirer cette catégorie de migrants.

¹⁰ http://www.oit.org/empent/areas/business-helpdesk/WCMS_861887/lang--fr/index.htm

Récemment, le gouvernement guinéen¹¹ dans le cadre de sa politique d'intégration sous régionale et régionale a élaboré un nouveau permis de travail destiné aux étrangers. Il offre des réelles opportunités de travail pour les ressortissants de l'espace CEDEAO qui d'ailleurs sont exemptés. Selon le ministre en charge du travail, cette carte assurera la sécurité des travailleurs étrangers sur l'ensemble du territoire national. Donc, ce document auquel les ressortissants de la CEDEAO ne sont pas soumis offre à l'Etat guinéen et aux travailleurs étrangers quatre opportunités très importantes ; il s'agit : la mobilisation de recettes, la tranquillité pour les travailleurs étrangers résidant en Guinée, respect du code du travail par les entreprises étrangères, et la sécurisation des recettes de l'État.



Source : Auteur, 2023

Ce graphique montre que les immigrants sierra-léonais à Conakry à l'image de la plupart des immigrants subsahariens se retrouvent dans les activités du secteur informel. Malgré les politiques d'intégration des autorités politiques de la sous-région, les enquêtés sont conscients des problèmes qu'ils rencontrent, eux-mêmes dans le pays d'accueil (Guinée). Il est à noter que ce concept d'intégration possède différentes dimensions (Aw, 2019, p.1). Ainsi, quelle que soit la définition adoptée, il est généralement admis que l'intégration a trois dimensions fondamentales, relatives au rôle économique, culturel et social joué par les migrants dans leur nouvel environnement. A ces trois dimensions, largement reconnues comme incontournables, il s'en ajoute une quatrième : le rôle des migrants dans la vie politique. Celle-ci, toutefois, est étroitement liée aux possibilités de participation politique accordées par les autorités d'accueil, quand ce n'est pas à l'existence même du droit de vote. La dimension politique de l'intégration

¹¹ Ce document a été présenté par le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi de la République de Guinée le 10 mai 2023.

est jugée sans intérêt par les Etats qui désapprouvent l'idée d'octroyer des droits politiques à des immigrés détenteurs d'un passeport étranger (Conseil d'Europe, s.d., p.12). L'intégration des immigrés dans le cadre de cette étude est à la fois économique/professionnelle, sociale et parfois politique. Classiquement Aw (2019, p2), indique que l'intégration se décomposerait en plusieurs étapes successives avec, dans un premier temps, l'intégration économique (obtenir un emploi), la maîtrise de la langue, puis le processus d'acculturation qui vise à la maîtrise par l'impétrant des normes, coutumes et valeurs de la société à intégrer et le processus d'ascension sociale.

Le processus d'intégration des sierra-léonais à Conakry est beaucoup plus reversé vers la dimension économique/professionnelle et sociale car les contraintes obligent les familles immigrées à mobiliser des ressources et des stratégies pour y vivre. C'est pourquoi, selon Paugam (1990, pp.7-8), les formes de participation à l'intégration « (...) recouvrent bien entendu le champ de l'activité professionnelle, mais aussi celui des relations interpersonnelles (famille, voisinage, associations etc.) ». Cependant, l'intégration dans le pays d'accueil se manifeste aussi à travers une participation à la vie collective et associative. Toutefois, il faut préciser que cette participation a des limites. Parmi elles, il apparaît très fréquemment difficile pour les immigrés de participer à un processus électoral (être électeur ou être éligible). Or selon d'autres chercheurs, la participation à la vie politique doit être prise en compte dans l'évaluation de l'intégration des migrants, car la vie politique fait partie intégrante de la vie des personnes. La participation à la vie politique, d'ailleurs, dépasse le cadre du droit de vote ou de l'éligibilité. Elle concerne le droit d'exprimer ses opinions et ses croyances ; elle englobe également la création d'associations et l'appartenance à un parti politique. Faire abstraction de cette dimension reviendrait à ignorer certains aspects essentiels de l'intégration des migrants. Mais un autre élément est souvent négligé dans l'examen de la question : la société d'accueil, avec son système de valeurs et la manière dont elle vit la présence des immigrés, qui constituent la trame du processus de l'intégration. L'intégration, en effet, n'est pas une opération à sens unique, dont les migrants seuls doivent porter le fardeau, mais un processus social impliquant les deux parties en présence. Les opinions et les modèles comportementaux de la société d'accueil sont des facteurs déterminants d'intégration, parce qu'ils influent puissamment sur les efforts d'insertion des migrants (Conseil d'Europe, s.d., p.12).

2.3.3. Fragilités des conditions des travailleurs migrants

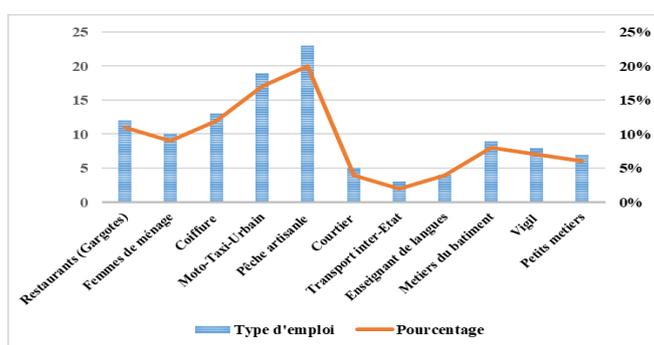
L'Afrique de l'Ouest génère d'importantes diasporas à travers le monde, qui contribuent largement au développement économique et social de leurs pays d'origine. Dans cette production, la Guinée s'illustre bien. Cependant, la condition de ces migrants reste, à bien des égards, précaire et fragile. Elle se traduit soit par des restrictions dans l'accomplissement de leurs droits, soit par l'absence d'un cadre juridique ou d'organisation spécifique de protection. Cette absence de la protection des travailleurs migrants fait qu'ils sont susceptibles d'être exploités par les entreprises des pays d'accueil. Cette exploitation des travailleurs intervient souvent lorsqu'ils sont en situation irrégulière dans le pays. Pour atténuer ces exploitations des travailleurs, les Etats de la CEDEAO ont mis en avant la politique d'intégration sous régionale mais qui fonctionne très peu en faveur du travailleur migrant. Celle-ci repose sur la libre circulation des personnes, des biens et des services. Le droit des travailleurs migrants a connu une attention internationale. C'est dans ce contexte que le principe de la non-discrimination a été prônée dans tous les grands textes internationaux. C'est pourquoi, la sous-commission de l'ONU pour la promotion et la protection des droits de l'homme s'est très souvent penchée sur la question discrimination (Decaux, 2008, p.186). Malgré, les droits des travailleurs aient été pris en compte les règlementations nationales, sous régionales, régionales et internationales, les travailleurs migrants se heurtent à une précarité de leur statut et de leur emploi. De même, leurs conditions de santé et de sécurité et surtout leur sécurité au travail se trouvent parfois dans une nette précarité. C'est dans ce sens que Gravel Premji (2014, p.2), montrent que les travailleurs migrants trouvent de l'emploi dans les petites entreprises fragiles (...) alors qu'ils aspirent à trouver des emplois correspondant à leurs compétences et à leur formation malheureusement non reconnue. Ces emplois, dans de petites entreprises rarement syndiquées, ont été très souvent obtenus par l'intermédiaire de leur réseau social de migrants, un réseau envers lequel les travailleurs se doivent d'être loyaux et reconnaissants. Avec ces intermédiaires, les travailleurs migrants sont sommés à s'en tenir à ce qu'on leur donne. Il n'y existe aucune forme de protection du travailleur.

Les travailleurs sierra-léonais en Conakry sont majoritairement constitués des jeunes. Ils investissent les secteurs d'activités qui ne demandent pas une autorisation préalable par une quelconque autorité. Il s'agit très souvent des activités du secteur primaire : coiffeur homme et femme, cordonnier, pêche artisanale, gestion de cabarets, de gargotes, conduite de taxi-motos, rabatteurs dans le transport urbain, conducteur de tricycle de transport en commun

appelé en langue soussou ‘*bombona*’, enseignement de l’anglais qui est la langue officielle de leur pays d’origine, la Sierra-Léone etc.

Dans ces emplois, ces étrangers se rivalisent avec les nationaux qui sont constitués essentiellement des diplômés sans emploi, des scolarisés par les effets des échecs scolaires répétitifs et par l’exode rural massif. Les villages guinéens n’ont pas de mécanismes de rétention de la main d’œuvre active. D’où, même les mineurs émigrent vers les grandes métropoles guinéennes. En ville, ils exercent des activités qu’ils refuseraient, s’ils étaient au village.

Graphique 2 : Principaux secteurs d’emploi des sierra-léonais en Guinée



Source : Auteur, 2023

Les travailleurs migrants interviewés estiment travailler dans des conditions d’extrême précarité. Ils exercent le plus souvent des travaux qui sont très pénibles parce que nécessitant une certaine force physique. Ils sont sans assurance maladie ni protection sociale. Ils évoluent dans un cadre informel, sans contrat de travail. Certains affirment que leur salaire ne couvrirait que leur nourriture, d’autres estiment que ce salaire couvrirait à peine leurs besoins primaires (nourriture et logement etc.)

Les migrants vivent aussi des conditions d’hébergement précaire. La promiscuité de leur habitats associée aux conditions de vie, rendent ces travailleurs immigrés vulnérables. Ainsi, selon Carrère (2008, p16), la très grande majorité des étrangers, qu’ils soient célibataires ou en familles, vit reléguée dans des espaces aux marges de l’espace urbain. Les foyers de travailleurs migrants sont implantés à l’écart des centres-villes. Dans les ports de pêches de Conakry comme à Boussoura, le constat montre que le docker, les pêcheurs artisanaux essentiellement constitués de citoyens d’origine sierra-léonaise et leurs familles sont dans la promiscuité énorme.

2.3.4. Les obstacles vécus par les travailleurs migrants

Les travailleurs migrants sont souvent confrontés des barrières linguistiques, le sentiment élevé de nationalisme dans bon de pays d'accueil en Afrique. Cela en dépit des politiques d'intégration sous régionale et régionale prônée par les autorités politiques au sommet de l'Etat. Il faut dire qu'en Guinée les jeunes sierra-léonais à Conakry, comme c'est le cas chez la plupart des travailleurs migrants, restent confronter à certains obstacles notamment linguistiques qui rendent précaire leur situation d'emploi.

L'étude a rencontré des travailleurs sierra-léonais en Guinée, qui sont victimes de discrimination et de ségrégation sur le marché de travail. Cependant, il faut souligner que ceci relève des cas souvent isolés. Ces travailleurs migrants déclarent être victimes de discrimination à l'accès à l'embauche et au traitement tant dans le secteur public que dans celui privé. Cependant, ces travailleurs migrants le sont au même titre que certains citoyens guinéens.

Ce contexte ci haut décrit, caractérise la plupart des marchés de travail des migrants plus particulièrement les marchés de travail des pays d'Afrique au Sud du Sahara. Ce contexte fait que les travailleurs migrants occupent des emplois temporairement correspondant peu à leurs qualifications. Et comme le notent S. Gravel et S. Premji (2014, p.4), ces emplois d'insertion sur le marché du travail, très souvent sont des emplois de manutention, qui sont très éloignés de leur formation académique. Pour ces auteurs, ces travailleurs migrants occupent ces emplois qui sont physiquement exigeants. Ce qui va de soit car ces travailleurs n'ont pas souvent été formés à cet effet. Dans la plupart des cas, ces travailleurs migrants exercent dans ces activités sans aucune forme d'équipement de protection individuelle. Naturellement, ce qui les expose indûment à de graves problèmes de santé physique et parfois même mentale. Les difficultés auxquelles les travailleurs migrants sont confrontés dans les pays d'accueil ou le long des routes migratoires qui sont les plus souvent citées, se résument comme suit : problèmes financiers (47 %), la faim ou la soif (41 %) et l'absence d'abri (38 %), les attaques de délinquants/criminels, problèmes de santé, détention dans les maisons d'arrêts et de corrections de manière souvent inhumaine et inappropriée toute autre forme de violation grave des droits de l'homme. Les migrants en plus de la torture périssent durant la trajectoire migratoire, dans les pays de transit mais aussi dans les pays d'accueil. Ils sont victimes d'enlèvement, de séquestration et d'assassinat durant leur parcours migratoire¹².

¹² Selon les témoignages de plusieurs anciens immigrés guinéens en Angola de retour, les guinéens font partir de nombreux ressortissant Ouest-africains assassinés en Angola. Lesquels assassinats n'ont jamais fait l'objet d'une

2.3.5. La condition féminine des travailleurs migrants

Les femmes sont devenues très présentes dans la scène migratoire interne et internationale. En 2015 et selon les estimations de l'ONU¹³, il y aurait 244 millions de migrants dans le monde aujourd'hui, soit 3,3 pour cent de la population mondiale. Près de la moitié des migrants sont des femmes. De même, selon l'OIT, en 2019, les femmes représentaient environ 42 % d'entre eux. Les femmes ont tendance à constituer une fraction importante des travailleurs migrants tant en Afrique que dans le monde. A ce jour, plus des deux tiers de ces travailleurs migrants internationaux se trouvaient dans des pays à revenu élevé, à savoir en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest (23,9 %), en Amérique du Nord (22,8 %) et dans les États arabes (12,6 %). Pour ce qui est de l'Afrique, notamment l'Afrique au Sud du Sahara, il est difficile de quantifier la mobilité par faute d'études réalisées ou d'études disponibles. De manière générale, les migrantes individuelles de travail sont souvent victimes ou témoins de harcèlement ou d'abus sexuels. Elles subissent d'harcèlement ou d'abus sexuel dans les pays d'immigration où elles entrent clandestinement. Ce sont notamment les pays où, l'entrée et le séjour des étrangers obéissent à une réglementation très strictes (visa d'entrée, permis de séjour et de travail). Dans ce contexte, les femmes qui entrent dans un tel pays par suite d'immigration, travaillent aussi dans la clandestinité. Dès lors, même si elles sont exploitées, harcelées ou victime de traitement dégradant, elles ne peuvent se plaindre de peur d'être arrêtées et rapatriées dans leur pays d'origine.

Dans la migration sud-sud, notamment celle infrarégionale, les traitements inhumains sont moins perceptibles qu'en dehors de la région et du continent. Durant ces dernières années, les images en provenance des pays maghrébins montrent des scènes horribles et terrifiants de la maltraitance dont subissent les africains au Sud du Sahara. Dans le cadre de cette étude, sur les 13 femmes sierra-léonais interrogées, 2 ont affirmé avoir subi de traitement dégradant (violence, tentative de viol ou autres formes de harcèlement). Une seule enquêtée affirme avoir été témoin d'un viol sur une de ses compatriotes. Le harcèlement s'effectue souvent selon les enquêtées à leur lieu de travail. Toutefois, elles subissent aussi des harcèlements dans d'autres endroits de la ville où elles résident. Ce qu'il faut ajouter c'est que la Guinée présente des spécificités comme le montre les propos de cette enquêtée : « *en Guinée, les*

enquête judiciaire encore moins d'une sanction de quelconque autorité. Les victimes sont souvent mortes par balles ou par armes blanches, dans leurs domiciles, dans leurs lieux de travail ou en pleine rue.

¹³ <https://www.un.org/fr/desa/international-migrants>

étrangers ont moins de problèmes par rapport aux étrangers dans les autres pays de la même sous-région ou d'ailleurs. Les autorités de ce pays sont promptes dans la protection des droits des étrangers ».

2.3.6. Les stratégies de résiliences des travailleurs migrants face aux obstacles dans le pays d'accueil

Pour pallier à l'ensemble des obstacles que vivent les travailleurs migrants dans les pays d'origine, plusieurs stratégies et mécanismes sont utilisés. Ainsi, nous nous accordons avec le conseil d'Europe (s.d., p.12) que dans une société d'accueil hostile aux étrangers, les migrants ont tendance à se regrouper dans les mêmes quartiers et à réduire au strict minimum leurs contacts avec le monde extérieur. Ils s'enferment dans un système social parallèle et ne s'intègrent pas ou s'intègre difficilement. A l'inverse, dans une société d'accueil ouverte, aux stratifications sociales perméables et à la vie culturelle diversifiée, les migrants trouvent plus facilement leur place.

2.3.7. Les migrations, un potentiel moteur de croissance et de développement : une approche à relativisée

Au regard de ce que les migrants apportent à leurs pays d'origine, en termes de transfert de revenus, de compétences, de connaissances, le migrant se considère lui-même et est considéré par sa famille, sa communauté ainsi que son pays d'origine comme un potentiel moteur de croissance et de développement. D'ailleurs selon M.S. Diallo (2022, pp.298-336), le migrant joue ce double rôle à la fois pour son pays d'origine et celui d'accueil. Il est acteur potentiel de développement pour sa famille. De même, le migrant est un véritable agent économique de son pays d'accueil. Poursuivant dans le même sens, l'OIT (2004, p.4) montre que la contribution positive des migrants vers leurs pays d'origine, est facilitée par des transferts de capitaux sur place (à la fois transferts de fonds et investissements), par des transferts de technologies et de compétences majeures, ainsi que par un accroissement des exportations et des échanges commerciaux internationaux. En conséquent, les migrants sont aussi des acteurs de rapatriement des ressources économique et financières (monétaire) vers leurs pays d'origine. Dans le cas des migrants sierra-léonais, l'inflation de la monnaie locale de leur pays par rapport à celle de la Guinée est un atout majeur pour eux et pour l'économie de leur pays. Depuis la sortie de la pandémie du Covid-19, des pays notamment africains comme la Sierra-Léon est confronté à une récession économique et financière. D'où, les populations actives de

ce pays sont obligées de bouger afin de soutenir le développement économique et social de leur pays.

Dans les pays occidentaux, principales destinations africaines, les migrants y ont permis de rajeunir la main d'œuvre d'une population vieillissante de ces pays. Pour s'épanouir, les économies avancées ont besoin de mobilité, et les personnes en ont besoin pour améliorer leur situation (Böhning et Zegers de Beijl, s.d. p.12). De même, ces migrants participent activement à la construction des économies des pays d'accueil par le paiement des taxes, des redevances et de fiscalités.

Ainsi, observant le rôle combien de fois déterminant des migrants dans la croissance et le développement à la fois des pays de départ et ceux d'arrivée, le Secrétaire Général des Nations Unies affirme dans un rapport de 2006, écrit : *« nous commençons seulement à apprendre à faire du phénomène des migrations un instrument plus cohérent au service du développement. Chacun d'entre nous détient une pièce du puzzle, et, à ce jour, personne ne dispose du tableau d'ensemble. Il est temps d'achever cette construction »*. Cela signifie que l'apport des migrations au développement peut être positif pour les pays qui ont vocation à se développer surtout lorsque les migrants effectuent une migration de retour pour s'investir ou rapatrient les capitaux et les compétences. Revenir et investir, peut réduire le chômage dans les pays d'origine voire dissuader des nouveaux départs migratoires ou de réimmigration.

Dans les pays en développement comme la Guinée et la Sierra-Léone, l'exode rural ou la fuite des cerveaux touche essentiellement la main d'œuvre active et les milieux scientifiques (infirmiers, médecins, enseignants, informaticiens etc.). La lecture des profils migratoires dans ces pays, montre que ce sont les plus jeunes qui émigrent. La conséquence de cette migration, demeure importante. D'une part elle fait accroître la rareté de la main active et qualifiée dans le pays de départ et d'autre part, elle crée le vieillissement de la population. Toutefois, il faut préciser que ce ne sont pas seulement la main d'œuvre qualifiée ou intellectuelles qui émigrent des pays en développement, celle non ou peu qualifiée est fortement tentée par l'émigration. Ainsi, il n'est pas rare aujourd'hui de voir dans les pays en développement comme la Guinée et la Sierra Léone, un sureffectif des mineurs et une minorité des personnes âgées mais qui sont obligés de travailler.

Conclusion

Il ressort de cette étude que des milliers voire des millions de travailleurs et leur famille émigrent pour trouver du travail auquel ils peinent à accéder dans leurs pays d'origine. Malgré tout, ces migrants soutiennent le développement à la fois du pays d'accueil et mais

aussi du pays d'origine. Dans le pays d'accueil, ils jouent un grand rôle dans la mobilisation des ressources financière par le paiement de taxes et impôts. Dans les pays d'origine les migrants contribuent à travers les transferts des capitaux financiers, économiques, techniques et technologiques.

Dans la migration Sud-Sud notamment dans le cadre de la coopération et/ou de l'intégration sous régionale et régionale, il y'a une difficulté liée à l'obtention des données fiables et comparables sur les migrations de main-d'œuvre. Or, le départ de la main d'œuvre active, parfois dominé par les professionnels possédant des compétences techniques, l'esprit d'entreprise, la capacité de diriger ou encore des qualifications dans d'autres domaines notamment en (médecine, enseignement, informatique etc.) demeure constant. Dans maints cas, les travailleurs migrants et leurs familles sont souvent confrontés à des problèmes d'ordre marginal, de xénophobie, de vie et de travail déplorable. Dans les cas les plus graves, ils sont exploités, expulsés et en danger de mort. L'étude montre que la Guinée est respectueuse des traités et convention d'intégration des ressortissants des Etats de l'espace CEDEAO et d'ailleurs. Les lois nationales et les autorités guinéennes sont intransigeantes au regard de la protection des étrangers.

Enfin, la mobilisation collective à travers l'association « communautaire » participe à l'intégration des immigrants sierra-léonais à Conakry et de leurs descendants. Il faut noter que la solidarité des ressortissants est mise en avant dans ce type d'association pour réaliser les projets personnels d'accès à un travail/emploi. Ces associations tissent aussi un réseau allant dans le sens de la protection des migrants et de leurs intérêts dans le pays d'accueil.

BIBLIOGRAPHIE

ADJIBI A. A. I. (2023). Efficacité des politiques publiques de l'emploi des jeunes diplômés au Bénin SBN : 978-9920-8844-2-6,
<https://agencefrancophone.fr/index.php/home/issue/view/6>

AW Y. 2019. *L'insertion professionnelle des femmes migrantes originaires de l'Afrique subsaharienne à Strasbourg : Entre travail-famille et entrepreneuriat quels enjeux pour l'insertion socio-professionnelle*, Mémoire de Master Université de Strasbourg

BÖHNING W.R. et Zegers de Beijl R. (s.d.). L'intégration des travailleurs migrants sur le marché du travail : Les politiques et leur impact. Cahiers de migrations internationales

BOYLE P. J., (1998). Halfacree Keith and Robinson Vaughan. *Exploring Contemporary Migration*, London, Longman, 296 p.

BIT, 2017. Migrations de main-d'œuvre Nouvelle donne et enjeux de gouvernance, Rapport IV, 106e session Conférence internationale du Travail

CARRERE, V., 2008. L'accueil des étrangers : ce que les mots disent et cachent, Dans *Après-demain 2008/3* (N°7, NF), pages 15 à 18 *Éditions Fondation Seligmann* ISSN 0003-7176 DOI10.3917/apdem.007.0015

DECAUX E., 2008. Droits des travailleurs migrants et droit international des droits de l'Homme Dans *Migrations Société 2008/3* (N°117-118), *Éditions Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales* ISSN 0995-7367 DOI10.3917/migra.117.0185, pp.185-198

DEVILLARD A. Bacchi A. et Noack M. (2015). Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest, Rédigée par l'International Centre for Migration Policy Development, Vienne-Autriche et l'Organisation internationale pour les migrations (Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre), Dakar-Sénégal

Ba H. et Fall A., 2006. Législations relatives aux travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest, *Cahiers des migrations internationales*, BIT, Genève.

Fall A. Salam et R. Cissé, 2007. Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'ouest, Document de travail N°5

SOUMARE, S. (2011). *Migrations, genre et gestion des ressources halieutiques-le cas de femmes migrantes guinéennes dans la transformation artisanale du poisson à Joal, Sénégal*, Master Gestion des Ressources Naturelles et Développement Durable, UCAD

Simon-Lorière H. 2012. Enquêter auprès des réfugiés libériens dispersés à Conakry : approche par les réseaux sociaux, *Immigrés, illégaux, réfugiés. Questions sur les enquêtes et les catégories* <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.768>

Gravel S. et Premji S. 2014. Travailleurs migrants : une histoire sans fin de cumul des précarités de statut, d'emploi et de conditions de santé et de sécurité au travail



Toto, J.-P. 2003. Les dynamiques de peuplement en Afrique de l'Ouest. In Damon J. & Igué J. éditeur, *L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale : quels atouts possibles ?* Paris : *Karthala*, 75-110

UCW, 2011. Migrations, changements climatiques, travail des enfants et emploi des jeunes, Document de travail

Paugam S.,1990. « Insertion, intégration, participation. » In : *Recherches et Prévisions*, n°20, disponible sur : <https://www.persee.fr/doc/caf>

OIT, 2004. Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 92e Session, Genève.